

7 juin 2021



La transition écologique moteur de la relance

Chers collègues artisans,

Avec nos circuits courts, notre implantation jusque dans la plus petite commune ou notre savoir-faire traditionnel, économe en énergie et en matière première, l'Artisanat pratique naturellement le développement durable. Aujourd'hui, votre Chambre de Métiers vous propose d'aller plus loin dans cette démarche vertueuse.

D'abord, nous proposons un diagnostic environnemental pris en charge par la CMA.

Ensuite, dans le cadre du plan de relance, votre Chambre de Métiers est à votre disposition pour monter des dossiers d'aides et de financements pour la transition écologique.

Enfin, en partenariat avec l'ADEME plusieurs dispositifs peuvent apporter une valeur ajoutée à votre entreprise.

La transition écologique est l'un des moteurs de la relance.

Artisanalelement votre.

Christian Poujol, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault

Lancez-vous dans la transition écologique

FAIRE UN DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL DE VOTRE

ENTREPRISE

Dans le cadre de son rôle de conseil auprès des artisans, la CMA de l'Hérault, en collaboration avec ses partenaires, propose un **dispositif pour faciliter la transition des entreprises vers une gestion plus respectueuse de l'environnement**. Vous pouvez ainsi bénéficier d'un accompagnement complet et **gratuit** par votre CMA.

BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE FINANCIÈRE À LA TRANSITION

ÉCOLOGIQUE

Une partie importante du Plan de Relance est consacrée à la transition écologique des entreprises. L'Etat et les collectivités locales mettent en place des aides pour soutenir cette transition. Voici les principaux dispositifs.

- **Financer Vos projets De développement Durable**
- **Faire Des Économies d'énergies**
- **Adopter Des Moyens de déplacements moins polluants**

L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE CMA

L'économie circulaire est un facteur clé de performance et de compétitivité du développement économique des entreprises. Pour les accompagner, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault en partenariat avec l'ADEME anime à ce jour plusieurs dispositifs.

Obtenir Le Label ECO DEFIS

Le label Eco-Défis valorise les entreprises qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement autour de 8 thématiques :

- Prévention et gestion des déchets,
- Eau,
- Energie,
- Produits et services,
- Développement durable,
- Transport – Mobilité – Déplacements,
- Biodiversité,
- Développement local/emploi et Social.



En s'engageant dans cette opération, l'entreprise artisanale bénéficie d'un accompagnement gratuit et personnalisé de la part de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault.

Devenir REPAR'ACTEURS



Les objets abîmés ou en panne sont souvent jetés avant d'avoir été examinés par un artisan.

Dans tout le département de l'Hérault, il existe un tissu de réparateurs soucieux de répondre à la demande de chacun avec des gestes simples et des compétences adaptées : ce sont les Répar'Acteurs.

Les artisans membres du réseau Répar'Acteurs s'engagent à favoriser la réparation et ainsi à promouvoir la réduction des déchets. Leur démarche est accompagnée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault et soutenue par l'ADEME.

Vous pouvez les retrouver sur le site des Répar'Acteurs Occitanie (<http://www.reparacteurs-occitanie.fr/fr/>).



Bénéficiaire D'un Accompagnement ZERO DECHET

Cette opération consiste à valoriser, par l'obtention de la marque intitulée « **Entreprise Zéro Déchet** », les entreprises qui mettent en place **des actions concrètes permettant la réduction des déchets**.

En vous engageant dans l'opération « **Entreprise Zéro Déchet** », vous bénéficiez d'un accompagnement gratuit et personnalisé de la part de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat.





Décrocher La Marque Imprim'Vert

Imprim'vert est une marque qui a pour objectif, de favoriser la mise en place par les entreprises exerçant des activités d'impression, **d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement**.

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE [HTTPS://CMA-HERAULT.FR/DEVELOPPEMENT-DURABLE/](https://cma-herault.fr/developpement-durable/)

VOTRE CONTACT CMA34

Justine GARCIA  [04.67.72.72.00](tel:04.67.72.72.00)  j.garcia@cma-herault.fr